



Appel d'offres Pour Service

Publié par : Counterpart International

Date de lancement : 20 Février 2019

*Numéro de l'Appel d'offres : **CSSP-MOROCCO/ RFQ 2019-001***

*Intitulé de l'appel d'offres : **Services d'agence de communication pour la Production de 5 vidéos de 3 minutes chacune***

Date limite des questions : 22 Février 2019 à 18h30 heure de Rabat

Date limite des réponses aux questions : 25 Février 2019 à 17h30 heure de Rabat

Date de clôture pour la présentation des offres : 01 Mars 2019 à 23h59 heure de Rabat

Offre à soumettre par email à l'adresse suivante : technicalbids.cssp@counterpart.org

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Renforcement de la Société Civile (CSSP) au Maroc, Counterpart International (ci-après désigné "Counterpart") sollicite des offres de prix écrites auprès d'agences de communication qualifiées basées au Maroc pour la production de cinq (5) vidéos de 3 minutes chacune selon les prestations décrites plus en détail ci-dessous.

Merci de prendre le temps de lire et de comprendre les présents termes de référence, car l'absence d'une réponse complète implique que votre soumission sera jugée non conforme et éliminée sans autre examen.

Les questions et les offres doivent être adressées à Counterpart International à l'adresse-email suivante : technicalbids.cssp@counterpart.org (Pas de demandes de renseignements par téléphone, s.v.p.).

I. INTRODUCTION/BACKGROUND

COUNTERPART International est une ONG basée aux Etats-Unis, travaillant dans le secteur du développement international avec un portefeuille annuel de 65 millions de dollars, financé principalement par des subventions de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et le U.S. Department of Agriculture (USDA). COUNTERPART travaille au nom du secteur social – individus, organisations et réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer un bien social. Ils sont nos homologues – ceux recherchant un gouvernement plus ouvert et participatif ; collectivités en bonne santé, l'accès à l'éducation, la protection des ressources naturelles et la résilience climatique ; et des moyens de subsistance améliorés. Peu importe le secteur ou le pays, nous nous engageons à intégrer les groupes marginalisés à participer pleinement à la vie civique ; le plein potentiel d'une société sera réalisé seulement par l'inclusion social. Nous travaillons avec les gouvernements, organisations, particuliers, fondations et sociétés qui se sont engagées à renforcer les capacités du secteur social. COUNTERPART implémente actuellement 25 programmes dans 22 pays avec un effectif global de près de 500 employés. Pour plus de renseignements sur Counterpart, veuillez consulter notre site Web à : <http://www.counterpart.org>.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs qualifications et offre financière pour appuyer COUNTERPART dans cette prestation de service. En conséquence à cet appel d'offres, COUNTERPART prévoit émettre un contrat de service.

II. PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Programme de renforcement des capacités de la société civile au Maroc (Civil Society Strengthening Program – CSSP-Maroc) est un programme, financé par l'USAID, s'étalant sur 4 ans (2015-2019) et mis en œuvre par COUNTERPART INTERNATIONAL en partenariat avec ICNL (INTERNATIONAL CENTER NOT-FOR- PROFIT LAW). Il vise à appuyer les Organisations de la Société Civile (OSC) et les coalitions engagées dans des initiatives de plaidoyer, en vue d'une participation civique accrue dans les affaires publiques et dans l'élaboration et le suivi-



évaluation de mise en œuvre des politiques publiques. Le programme entend ainsi encourager un plus grand engagement entre les OSC et les institutions gouvernementales et favoriser un dialogue constructif et permanent entre les différents acteurs territoriaux. Les Cinq (5) Organisations de Supports Intermédiaires (ISO), bénéficiant de subventions directes de l'USAID, s'inscrivent également dans ces finalités, assistées au besoin par des activités du CSSP.

Dans ce cadre, accompagne les 5 organisations de Supports Intermédiaires (ISO) en mettant en place une série d'ateliers de formation et de réflexion en vue de renforcer leur capacité dans les domaines suivants : (i) Plaidoyer en politiques publiques, et ce en accompagnant techniquement les ISOs pour concevoir et réaliser des campagnes efficaces de plaidoyer en politiques publiques, nationales et territoriales, (ii) Gouvernance associative, et ce à travers des appuis techniques permettant aux ISO d'assurer une viabilité financière et technique à leur organisation, (iii) Genre et inclusion sociale, une intégration systématique des questions du genre et des populations marginalisées dans les projets des OSC et (iv) Suivi-évaluation des projets de plaidoyer en politiques publiques permettant ainsi aux OSC de disposer d'outils pratiques leur permettant de suivre et de mesurer les performances de leurs projets.

Ces principaux thèmes faisant partie d'un cycle de formation et de réflexion sont dégagés d'études de cartographies et de perception des associations marocaines ainsi que lors des diagnostics organisationnels menés par CSSP auprès de certaines associations partenaires depuis 2015.

III. CONSISTANCE DES SERVICES :

Cette mission s'inscrit dans le développement de la visibilité des réalisations de CSSP, des ISOs et des organisations partenaires.

Pour atteindre cet objectif, les prestataires de service doivent produire pour CSSP (cinq) 5 vidéos selon les spécificités suivantes :

1- Objectifs et résultats de la mission de service :

Production de 5 vidéos de 3 minutes chacune couvrant ce qui suit :

- Vidéo 1 : Les réalisations du projet avec les 5 ISOs (développement des capacités des ONGs) ;
- Vidéo 2 : Les réalisations du projet avec des associations qui ont reçu des dons du CSSP (trois sujets à déterminer) ;
- Vidéo 3 : Les réalisations du projet dans les domaines de plaidoyer ;
- Vidéo 4 : Les réalisations du projet dans les domaines de l'ouverture des collectivités territoriales envers la société civile ;
- Vidéo 5 : les grandes réalisations de CSSP (2015-2019).

2- Specifications et exigences techniques:

2.1 Description de la mission

2.1.1 Qualifications requises de la société de communication :

- Avoir une expérience dans la production des vidéos de haute qualité diffusables sur une chaîne de télévision ;
- Dispose d'un caméraman/camerawomen ayant une expérience de plus de 5 ans ;
- Dispose d'un/d'une journaliste de télévision bilingue (Arabe – Français/ou Anglais) ayant une expérience de plus de 5 ans (dans tous les cas, un niveau d'anglais important est souhaité) ;
- Dispose d'un/d'une spécialiste de montage ayant une expérience de plus de 5 ans ;
- Dispose du matériel audiovisuel de haute qualité (louer ou acheter) ;
- Connaissance du paysage associatif au Maroc.



2.1.2 Mission de la société :

Elle consiste à la production de cinq (5) vidéos selon les étapes suivantes :

- Interviewer les bénéficiaires du projet ;
- Filmer les scènes à inclure dans les vidéos ;
- Rédiger les scripts à utiliser dans les vidéos ;
- Montage des vidéos ;
- Inclusion d'un sous-titrage en anglais ;
- Faire les modifications demandées par CSSP.

2.1.3 Livrables de la mission : La société de communication remettra au CSSP les 5 vidéos suivants :

- Vidéo 1 : Les réalisations du projet avec les 5 ISOs (développement des capacités des ONGs) ;
- Vidéo 2 : Les réalisations du projet avec des associations qui ont reçu des dons du CSSP (trois sujets à déterminer) ;
- Vidéo 3 : Les réalisations du projet dans les domaines de plaidoyer ;
- Vidéo 4 : Les réalisations du projet dans les domaines de l'ouverture des collectivités territoriales envers la société civile ;
- Vidéo 5 : les grandes réalisations de CSSP (2015-2019).

2.1.4 Déroulement de la mission : La mission de la société de communication s'effectuera en étroite collaboration avec l'équipe CSSP.

La période d'exécution de la mission s'étalera sur la période allant **du 15 mars au 15 avril 2019**.

3. Offre Financière

Les devis en réponse à cette demande de prix doivent présenter des prix fixes, tout compris, y compris les services et tous les autres coûts. Les prix doivent être présentés en dirham marocain. Les offres doivent rester valides pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de l'offre. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis sur papier à en-tête officiel avec cachet.

Il est à noter que les frais de déplacement liés à la présente mission seront payés selon la politique des frais de déplacements de Counterpart International au Maroc. Les dépenses encourues pendant la mission seront remboursées sur présentation des factures originales.

4. Instructions de soumission des offres

Les sociétés de communication souhaitant soumettre une offre pour cet appel sont invités à présenter leurs propositions comprenant les éléments suivants :

- Lettre d'accompagnement signée par le représentant légal de la société (voir Annexe 2) ;
- Le dossier administratif de l'agence de communication comprenant une copie des statuts juridiques, une copie du registre de commerce, une copie de l'attestation de l'identifiant fiscal, une copie de l'attestation d'inscription à la taxe professionnelle et une copie de la CIN du représentant légal de la société ;
- Les CVs du caméraman/camérarwoman, du journaliste de télévision et du spécialiste de montage ;
- La liste des productions lors des deux dernières années dont les productions vidéo avec trois échantillons sur clef USB ;
- Liste de matériel audiovisuel avec copies de factures d'achat ou de location pour chaque matériel mentionné dont la caméra ;
- Une offre financière précisant le cout final de la production des 5 vidéos dont les montants seront Hors TVA (20%).



- Liste d'au moins 4 références professionnelles/ clients à contacter (Nom et prénom, fonction et Coordonnées - téléphone et adresse email).

Il est envisagé d'accorder un contrat à prix ferme et définitif au soumissionnaire dont l'offre obtient le score d'évaluation le plus élevé. Counterpart se réserve le droit de signer un contrat sur la base de la soumission initiale. Counterpart se réserve le droit de ne signer aucun contrat si les offres reçues ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres seront soumises par courriel avant la date limite. Les offres reçues après la date limite seront considérées tardives et ne seront prises en compte qu'à la discrétion de Counterpart. Toutes les offres écrites doivent rester valides pour une durée de 90 jours calendaire à compter de la date limite de soumission.

5. Procédures et critères d'évaluation:

Le Contrat de prestation de services sera établi avec la société de communication dont l'offre suit les instructions du présent appel d'offres, qui satisfait aux exigences d'éligibilité, et qui est considéré comme offrant le meilleur rapport qualité-prix sur la base d'une analyse des qualifications et offres financières, en fonction de l'application des critères d'évaluation suivants :

- (1) Expérience de plus de cinq ans dans la production des vidéos professionnels (30/100) ;
- (2) Les CVs des ressources humaines demandées : caméraman/camérawoman, journaliste et spécialiste de montage (30/100) ;
- (3) Le matériel audiovisuel dont dispose la société (20/100) ;
- (4) Connaissance du paysage associatif au Maroc (10/100) et
- (5) L'offre financière hors TVA (10/100).

Par ailleurs, après évaluation des dossiers de soumission par le comité de sélection mis en place par Counterpart International, celui-ci pourra inviter les deux premiers soumissionnaires ayant reçu les notes d'évaluation les plus élevées pour une présentation orale de leurs offres et leurs expériences, et ce avant la sélection finale et établissement du contrat.

Veillez noter qu'en cas de lacunes importantes en ce qui concerne la conformité aux exigences de cet appel d'offres, une offre peut être considérée comme "non recevable" et ne sera pas examinée. Counterpart se réserve le droit de renoncer à faire valoir, à sa discrétion, les lacunes dont l'effet quantitatif est peu important.

Il est prévu que le Contrat de services soit établi uniquement sur la base des qualifications et expériences et offres financières répondant à ces critères. Cependant, Counterpart se réserve le droit de mener l'une ou l'autre des actions suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des précisions sur les offres à un ou plusieurs soumissionnaire(s) les mieux notés dans l'évaluation, avant l'attribution d'une note finale. Ces précisions peuvent être demandées par écrit ou à l'occasion d'une présentation.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui satisfont entièrement aux exigences techniques de cet appel d'offres, Counterpart peut lancer une adjudication partielle ou fractionner le marché entre divers fournisseurs, si cela s'avère dans le meilleur intérêt du projet CSSP.
- Counterpart peut annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veillez enfin noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire est conscient que l'USAID n'est pas partie à cette consultation et que le soumissionnaire convient que toute réclamation en vertu des présentes doit être soumise - par écrit et avec des explications complètes - au projet CSSP pour examen, étant donné que l'USAID n'examinera pas les réclamations concernant les marchés qui sont exécutés par des partenaires de mise en œuvre. À son entière discrétion, Counterpart prend une décision finale sur toute réclamation liée à ce marché.



6. Questions et demande d'éclaircissement

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives du présent appel d'offres peuvent être soumises avant le **22 Février 2019 à 18h30 heure de Rabat**, par courrier électronique adressé à : technicalbids.cssp@counterpart.org. Les questions doivent être soumises par écrit ; les appels téléphoniques ne seront pas acceptés.

Seules les réponses écrites envoyées par Counterpart seront considérées comme officielles et seront prises en considération dans le processus de cet appel d'offres et de l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue des employés de Counterpart ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cet appel à consultation.

7. Notification de la sélection:

Avant l'expiration de la période de validité de cet appel d'offre, COUNTERPART notifiera le soumissionnaire qui a présenté l'offre ayant obtenu la note la plus élevée, par écrit via le courrier électronique. Des éclaircissements et la révision d'erreurs et d'omissions mineures peuvent être demandés. Après l'achèvement de l'une ou l'autre, le soumissionnaire sera peut-être sollicité de présenter une offre révisée.



ANNEXE 1

Liste de vérification de l'offre

Pour aider les soumissionnaires dans la préparation de leurs dossiers, la liste de vérification suivante rappelle les documents à inclure dans votre dossier de soumission en réponse au présent appel d'offres :

- Lettre d'accompagnement signée par le représentant légal de la société (voir Annexe 2) ;
- Le dossier administratif de l'agence de communication comprenant une copie des statuts juridiques, une copie du registre de commerce, une copie de l'attestation de l'identifiant fiscal, une copie de l'attestation d'inscription à la taxe professionnelle et une copie de la CIN du représentant légal de la société ;
- Les CVs du caméraman/camérawoman, du journaliste de télévision et du spécialiste de montage ;
- La liste des productions lors des deux dernières années dont les productions vidéo avec trois échantillons sur clef USB ;
- Liste de matériel audiovisuel avec copies de factures d'achat ou de location pour chaque matériel mentionné dont la caméra ;
- Une offre financière précisant le cout final de la production des 5 vidéos dont les montants seront Hors TVA (20%) ;
- Liste d'au moins 4 références professionnelles/ clients à contacter (Nom et prénom, fonction et Coordonnées - téléphone et adresse email).



Annexe 2 La lettre d'accompagnement

À l'attention de : Counterpart International
Civil Society Program
39, rue Abou Derr, Haut Agdal, Rabat, Maroc

Référence : *Appel d'Offres n° CSSP-MOROCCO/RFQ 2019-001*

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par les présentes l'offre ci-jointe pour réaliser tous les travaux nécessaires pour mener à bien les activités et les exigences, telles que décrites dans l'appel d'offres dont les références sont citées ci-dessus. Veuillez trouver ci-joint notre offre.

Nous reconnaissons et acceptons par les présentes tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions figurant dans l'appel d'offres susmentionné. Nous certifions en outre que l'agence de communication ci-dessous mentionnée- ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les produits et services offerts en réponse à cet appel d'offre- sont admissibles pour participer à ce marché, conformément aux termes de cette consultation et aux règlements de l'USAID.

En outre, nous certifions par les présentes qu'au meilleur de notre connaissance et de nos convictions :

- Nous n'avons pas de relations familiales ou financières étroites avec aucun membre du personnel de Counterpart ou du programme CSSP (Civil Society Strengthening Program) ;
- Nous n'avons pas de relations familiales ou financières étroites avec tout autre soumissionnaire qui présente une proposition en réponse à l'appel d'offres susmentionné ; et
- Les prix de notre offre ont été calculés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un quelconque soumissionnaire ou concurrent en vue de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et nous consentons aux interdictions de Counterpart contre la fraude, la corruption, et les dessous-de-table.

Nous certifions par les présentes que les reconnaissances, attestations et autres déclarations ci-incluses sont exactes, actuelles, et complètes.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Date :